****

 **Critères de labellisation**

|  |
| --- |
|  **INSCRIPTION** *L’établissement a déposé un dossier mais n’atteint pas les objectifs du niveau 1* |
|  | **ENGAGEMENT** | **APPROFONDISSEMENT** | **DÉPLOIEMENT** |
| **i Pilotage i** |  *Un axe du projet d’établissement est consacré à la maîtrise de la Langue, il repose sur un diagnostic précis et envisage les moyens d’évaluer les progrès des élèves.* *Une concertation est organisée à l’échelle des équipes dans la prise en main des résultats des tests de positionnement.* |  *Cet axe du projet d’établissement tisse des liens solides avec les parcours des élèves (E.A.C., Avenir…).* *Réflexion sur une politique de formation à l’échelle de l’établissement (FIL, ANT). Choix d’un outil de profilage des élèves en précarité de lecture.* *Partage des enjeux de la MDL dans toutes les filières de l’enseignement professionnel de l’établissement.* |  *L’établissement veille à mettre en œuvre une politique en faveur de la MDL en lien avec son environnement (établissements scolaires du secteur, partenariats dont les entreprises).* |
| **i Élèves i** |  *Une attention est accordée à tous les élèves (faibles lecteurs, faibles scripteurs, dyslexiques, allophones…).* |  *Les activités de lecture (documentaire, littéraire, numérique, multimodale…), d’écriture (dans le cours ordinaire, écriture longue, numérique, collaborative…), d’oral (lecture à voix haute, théâtre, éloquence…) sont variées y compris pour rendre compte d’une activité professionnelle.* |  *Les élèves prennent conscience de l’importance de la lecture, de l’écriture et de l’oral dans et hors l’école, y compris dans le monde professionnel : ils sont encouragés à disposer d’outils de mémoire de leurs pratiques de lecture, d’écriture et d’oral ; ils découvrent les métiers, les lieux de lecture, d’écriture et de parole ; les pratiques sociales de la lecture, de l’écriture et de l’oral sont recherchées.* |
| **i Enseignants i**  |  *La politique de l’établissement en faveur de la MDL est partagée avec tous les enseignants (réunions de début d’année…).* |  *Les professeurs de toutes les disciplines s’engagent dans le développement de leurs compétences dans le domaine de la MDL et de la prévention de l’illettrisme : formations individuelles, ANT, ressources didactiques au CDI permettant aux enseignants de développer leurs compétences.* *Conception d’activités consacrées à la maîtrise de la langue dans les dispositifs de la TVP (oral du chef d’œuvre, co-intervention).* |  *Les apports de la formation sont intégrés à la pratique de tous les enseignants, l’engagement en faveur de la MDL est pluridisciplinaire, les enseignants encouragent la participation des élèves à des projets mobilisant des performances langagières particulières.* |
| **i Famille i**  |  *Les parents sont invités à la valorisation des réalisations de leurs enfants dans le cadre du lire, écrire, parler.* |  *Une information est donnée aux parents sur la MDL et les moyens d’accompagner leurs enfants dans le cadre du développement de leurs compétences langagières.* |  *Une action est proposée à destination des parents rencontrant des difficultés avec la maîtrise de la langue dont l’illectronisme.* |
| **IÉtablissementi** |  *Le CDI est un lieu de ressources variées pour tous, offrant des lieux de lecture autonome, valorisant les réalisations en lien avec le développement des compétences langagières.* *Action d’information sur la prévention de l’illettrisme et sa détection.**Collecte et diffusion des données issues des JDC.* |  *L’établissement recherche des moyens et des occasions de favoriser la lecture autonome de tous et de valoriser les réalisations visant le développement des compétences langagières. Stratégie concertée de développement des compétences de lecture dans les modules de poursuite d’étude.* |  *La communication dans toutes ses dimensions est réfléchie de manière collective dans l’établissement; les élèves sont responsabilisés dans le cadre de la politique de l’établissement en faveur du développement des compétences langagières de tous.* |

* en noir, pour tous les établissements
* en bleu, pour les lycées
* en vert, plus particulièrement pour les lycées professionnels

****

DOSSIER EN VUE DE LA LABELLISATION

*Cette maquette de dossier n’a pas de caractère impératif ; tout autre format sera accepté. L’attention doit être attirée toutefois sur la nécessité pour l’établissement d’établir un diagnostic et d’ouvrir des perspectives en prenant appui sur les différents critères de labellisation.*

***Dossier à retourner à*** ***ce.mdl@ac-creteil.fr*** ***avant le 31 mai 2023 accompagné du projet d’établissement et des documents que le collège souhaite porter à la connaissance de la commission (l’ensemble de ces pièces complémentaires n’excédera pas 10 pages).***

Désignation de l’établissement et de ses représentants

NOM DE L’ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

COURRIEL : TELEPHONE :

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOM DU CHEF D’ETABLISSEMENT :

COURRIEL :

NOM DU CHEF D’ETABLISSEMENT ADJOINT :

COURRIEL :

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NOM D’UN EVENTUEL PROFESSEUR PORTEUR DE LA LABELLISATION :

DISCIPLINE ENSEIGNEE :

COURRIEL :

NUMERO DE TELEPHONE :

Caractéristiques de l’établissement :

Nombre d’élèves :

Élèves à besoins éducatifs particuliers (UPE2A, ULIS, SEGPA…) :

Éducation prioritaire : OUI – NON [[1]](#footnote-1) Si oui : REP – REP+[[2]](#footnote-2)

1. LE DIAGNOSTIC
2. LE PILOTAGE
3. Comment apparaît la maîtrise de la langue dans le projet d’établissement ? (Joindre le projet)
4. Quels sont les principaux moments de la vie de l’établissement où cette préoccupation s’est manifestée ? (Joindre éventuellement des comptes-rendus de réunion)
5. LES ELEVES
6. Quelques éléments significatifs de la maîtrise des compétences de lecture, d’écriture et d’oral par les élèves de l’établissement :
7. Quels sont les principaux projets ou actions menés au cours de ces trois dernières années visant au développement des compétences de lecture, d’écriture et d’oral de tous les élèves ? (des lignes peuvent être ajoutées si besoin)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Intitulé de l’action | Public concerné | Nombre d’élèves impliqués | Intervenant(s) | Objectifs | Résultats obtenus |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

1. LES ENSEIGNANTS
2. Quelles sont les formations suivies, au cours des trois dernières années, par les enseignants dans le domaine de la maîtrise de la langue ?

2. Quelles sont les pratiques enseignantes qui contribuent particulièrement au développement des compétences langagières des élèves de l’établissement ?

1. LES FAMILLES

Quelles actions dans le domaine de la maîtrise de la langue sont engagées dans l’établissement en direction de familles des élèves ?

1. L’ETABLISSEMENT

Quels aménagements de l’espace sont prévus pour favoriser les pratiques langagières des élèves et/ou les valoriser ?

1. PERSPECTIVES

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Quels objectifs prioritaires se fixent l’établissement pour les trois prochaines années en matière de maîtrise de la langue : Objectifs | Moyens envisagés pour atteindre l’objectif | Indicateurs |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

Date :

Nom et signature du chef d’établissement :

1. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-1)
2. Rayer la mention inutile [↑](#footnote-ref-2)